

Septembre 2021

DOSSIER DE PRESSE

Unique
en région
Centre-Val
de Loire

2 nouveaux collèges
innovants construits
en paille

Loiret
votre Département

Contact presse :

Cassandra Germain

cassandra.germain@loiret.fr • 02 38 25 43 93

SOMMAIRE

- I. **Les premiers établissements scolaires de la région isolés en paille**

- II. **Présentation des deux nouveaux collèges**
 - a. Présentation du collège de Pithiviers
 - b. Présentation du collège de Dadonville
 - c. La sectorisation, un levier pour optimiser l'accueil des collégiens

- II. **Chiffres clés**

Introduction

Le Département du Loiret, la communauté de communes du Pithiverais ainsi que les communes de Pithiviers et Dadonville ont uni leurs forces dans le cadre de la construction de deux collèges : l'un à Dadonville et l'autre à Pithiviers.

Des conventions signées entre les quatre collectivités désignaient le Département du Loiret comme maître d'ouvrage pour conduire l'ensemble des opérations,.

La sortie de terre des deux collèges s'accompagne en outre :

- ✓ de la réalisation d'un gymnase communautaire à Dadonville
- ✓ de la réhabilitation et l'extension du gymnase du collège de Pithiviers
- ✓ de la restructuration de la salle polyvalente du collège de Pithiviers
- ✓ du réaménagement des abords des futurs collèges.

Ces deux constructions interviennent en remplacement de l'ancien collège Denis Poisson. Construit en 1962, il accueillait le plus d'élèves de toute l'académie (environ 1 000 élèves à la rentrée 2020), et nécessitait d'être restructuré depuis plusieurs années : vétusté de certains locaux, nécessaire mise aux normes accessibilité.

Le Département du Loiret est un territoire inclusif et écologique et l'ambition initiale était de réaliser de nouvelles constructions vertueuses sur le plan énergétique s'inscrivant dans la démarche volontariste de la « feuille de route départementale » de la transition énergétique fixée par l'assemblée départementale.

D'une capacité de type 600 (24 divisions en enseignement général) et 64 (4 divisions) en Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), le collège de Pithiviers est construit en lieu et place de l'actuel collège Denis-Poisson, sur une surface de plus de 5 000 m².

Le collège de Dadonville, de même capacité, est édifié le long de la RD 623 et dispose d'une surface de plus de 6 400 m².

L'ensemble des édifices ouvrent leurs portes à la rentrée 2021.

Le coût total de l'opération s'élève à plus de 42M d'€. Le Département finance 37,5M d'€. La communauté de communes du Pithiverais participe à hauteur de 3,15M d'€ ; la commune de Dadonville à hauteur de plus de 414 000 € et la commune de Pithiviers à hauteur de plus de 200 000 €.

Le projet a bénéficié de la dotation de soutien à l'investissement des départements, dotation dispensée par l'Etat à hauteur de 1 874 967 €.

Cette réalisation est l'un des projets phares de la mandature 2015-2021 du Département, traduisant son engagement en faveur de la jeunesse loirétaine, afin de leur garantir les meilleures chances de réussite.

I. Les premiers établissements scolaires de la région Centre-Val de Loire isolés en paille

Conscient des enjeux que représente le changement climatique, le Département du Loiret a inscrit ces constructions dans une démarche tournée vers l'avenir, aussi bien d'un point de vue environnemental que social. Ces nouvelles constructions sont vertueuses sur le plan énergétique, en accord avec les exigences que s'est fixée la collectivité en termes de transition écologique.

➤ Respect de l'environnement

Les édifices ont été réalisés selon des méthodes de construction soucieuses du respect de l'environnement. Les matériaux utilisés sont biosourcés. Les bâtiments sont labellisés à énergie positives (BePOS) et sont certifiés Haute Qualité Environnemental (HQE). L'isolation a été ainsi réalisée à partir d'un mélange de chanvre-lin-coton mais également de paille. À titre d'exemple, les deux collèges produiront davantage d'énergie qu'ils n'en consommeront.

Suite à l'audit HQE en phase programme - conception, les deux collèges sont à ce jour certifiés HQE niveau « Excellent » (certificat délivré le 02/10/2020).

Pour exemple, l'eau de pluie est récupérée pour les sanitaires.

➤ Un projet inclusif

Dans une logique de circuit court, les matériaux biosourcés sont d'origine locale. Les entreprises retenues par le mandataire sélectionné par le Département, Bouygues bâtiment Centre sud-ouest, étaient majoritairement Loirétaines.

Le développement durable étant également au cœur des préoccupations du Département, la collectivité a mis en place des chantiers d'insertion lors de la réalisation, permettant de venir en aide aux Loirétains les plus en difficultés.

À titre d'exemple, 25 000 heures de travail d'insertion sociale et d'apprentissage ont été allouées pour les jeunes et les personnes en difficulté sur le bassin Pithiverais.

➤ Un projet participant à la relance de l'économie locale

55% des prestations de conception et réalisation ont été confiées à des PME et des artisans, majoritairement locaux, correspondant à plus de 25 M d'€. 85% de la part des travaux ont été sous traités à des prestataires locaux. 50% des prestations d'entretien et de maintenance seront traitées par des entreprises locales.

➤ Un projet qui répond aux spécificités du territoire

Dans une optique d'amélioration de l'offre des équipements sportifs, le Département a décidé de restructurer le gymnase du collège de Denis Poisson, dont l'usage sera partagé, par les collégiens, les lycéens, la commune de Pithiviers pour les associations sportives, selon des créneaux qui seront définis de concert avec l'établissement.

II. Le Département du Loiret ouvre 2 nouveaux collèges

➤ Présentation du collège de Pithiviers

Le nouveau collège prend place sur le site de l'ancien collège Denis Poisson (au sud du bâtiment existant).



Façade du collège Denis-Poisson Pithiviers (crédit : Vincent Bourgoin Architecte/ Archi Graphi).

Le collège est composé des bâtiments et espaces suivants :



Vue d'ensemble du collège Denis-Poisson (crédit : Vincent Bourgoin Architecte / Archi Graphi).

- **Le collège**

Le collège est construit sur une surface bâtie de 8 600 m² et peut accueillir 24 divisions en enseignement général et 4 divisions en SEGPA.

Le collège est desservi par deux entrées : l'entrée principale rue de Segray et l'entrée secondaire rue de Pontournois, pour les élèves usagers du service de transport scolaire.

L'établissement est réparti par pôles :

- ✚ **Un pôle vie du collège** : accueil, locaux de direction, locaux de vie scolaire, locaux des enseignants, locaux médicaux sociaux, service entretien, et locaux sportifs, sur un total de 1 970 m²
- ✚ **Un pôle enseignement**
 - ❖ avec 21 salles d'enseignement général (dont 3 pour les SEGPA)
 - ❖ un pôle d'enseignement scientifique regroupant les 4 salles de sciences et leur laboratoire et 2 salles pour l'enseignement technologique
 - ❖ 1 salle d'arts plastiques, 1 salle de musique et 1 centre de connaissances et de culture

Un pôle SEGPA de 772 m² avec les ateliers correspondant aux champs professionnels « Espace Rural Environnement » et « Hygiène Alimentation Service ».

S'ajoutent divers espaces extérieurs et notamment :

- ❖ un plateau sportif extérieur
- ❖ une gare d'une capacité de 10 places de stationnement et une zone d'attente rue de Segray, dimensionnée pour 5 bus

Trois bâtiments situés à l'ouest de la parcelle ont été conservés : la demi-pension, la salle polyvalente et le gymnase :

- **Le pôle restauration scolaire**

Des travaux de rafraichissement et de renouvellement des équipements de restauration ont été réalisés.

- **Le gymnase, un espace partagé**

Le gymnase existant a été réhabilité (restructuration des circulations et vestiaires et augmentation des surfaces de rangement) et agrandi (extension en pignon ouest afin d'offrir une salle dédiée à l'escalade).

Le gymnase a une superficie d'environ 1 500 m², dont plus de 1 100 m² pour la salle d'évolution.

- **La salle polyvalente, un espace ouvert aux territoires**

La salle polyvalente a été restructurée dans le volume actuel pour mettre à disposition des élèves et associations en dehors des heures scolaires, une salle fonctionnelle

Des subventions départementales

Pour le fonctionnement du nouveau collège, entre septembre et décembre 2021, le Département a accordé une dotation globale de fonctionnement de près de 14 500 €, ainsi qu'une dotation petit équipement d'un montant d'environ 4 200 €.

Dans le cadre de l'ouverture du collège, le Département a par ailleurs alloué au collège une subvention exceptionnelle 1^{er} équipement d'un montant de 43 000 €, ainsi qu'une subvention exceptionnelle de fonctionnement pour le fond de roulement d'un montant de 24 000 €.

➤ Présentation du collège de Dadonville

Le second collège se situe sur la commune de Dadonville, en bord de la RD 623.



Façade du collège des Grandes Plaines de Dadonville (Crédit Blatter Dauphine Architecture / Archi Graphi)

La construction du collège de Dadonville comprend également la construction d'un nouveau gymnase, ainsi qu'un plateau sportif extérieur.



Vue d'ensemble du collège de Dadonville (Crédit : Blatter Dauphine Architecture / Archi Graphi)

- **Le collège**

Le collège est construit sur une surface bâtie d'environ 6 200 m² sur des parcelles qui bordent la RD 623, et peut accueillir 24 divisions en enseignement général et 4 divisions SEGPA.

L'établissement est réparti par pôles :

- ✚ Un pôle vie du collège : accueil, locaux de direction, locaux de vie scolaire, locaux des enseignants, locaux médicaux sociaux, service entretien, et locaux sportifs, sur un total de 1 918 m²

- ✚ Un pôle enseignement
 - ❖ avec 21 salles d'enseignement général (dont 3 pour les SEGPA)
 - ❖ un pôle d'enseignement scientifique regroupant les 4 salles de sciences et leur laboratoire et 2 salles pour l'enseignement technologique
 - ❖ 1 salle d'arts plastiques, 1 salle de musique et 1 centre de connaissances et de culture
- ✚ Un pôle SEGPA de 400 m² avec les ateliers correspondant aux champs professionnels « Habitat » et « Vente Distribution Logistique »
- ✚ Le pôle restauration d'environ 800 m² pour la cuisine et les salles de restauration

S'ajoutent divers espaces extérieurs et notamment :

- [Le gymnase communautaire](#)

Il a été aménagé un gymnase, avec 250 places de gradins fixes disposés sur toute la longueur du terrain, pour accueillir différents sports (volley-ball, handball, basket-ball, tennis, badminton...). Il servira à la fois à l'usage du collège et au tissu associatif de la communauté de communes du Pithiverais.



Gymnase du collège de Dadonville (Crédit : Ateier Poinville / Archi Grapho).

- [Un plateau sportif extérieur](#)

- [La salle polyvalente](#)

D'une surface de 250 m², elle est associée au gymnase.

Des subventions départementales...

Pour le fonctionnement du nouveau collège entre septembre et décembre 2021, le Département a accordé une dotation globale de fonctionnement de près de 12 700 € ainsi qu'une dotation petit équipement d'un montant d'environ 3 300 €. Dans le cadre de l'ouverture du collège, le Département a par ailleurs alloué au collège une subvention exceptionnelle 1^{er} équipement d'un montant de 77 000 € ainsi qu'une subvention exceptionnelle de fonctionnement pour le fond de roulement d'un montant de 16 000 €.

... et du Fonds Européen de Développement Régional

Le collège de Dadonville, grâce à ses performances environnementales et énergétiques a été lauréat de l'appel à projet « Construction de bâtiments démonstrateurs en efficacité

énergétique FEDER 2014-2020 ». Le projet est de ce fait retenu pour un financement FEDER d'un maximum de 1 457 066 €.

➤ **La sectorisation, un levier pour optimiser l'accueil des collégiens**

La répartition des effectifs entre les collèges de Pithiviers et Dadonville s'est faite en tenant compte de la mixité sociale du territoire.

À la rentrée de septembre 2021, le collège de Pithiviers accueillera environ 600 élèves (environ 520 en enseignement général, une cinquantaine d'élèves en SEGPA et une vingtaine dans les 2 ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire)).

Le secteur du collège de Pithiviers regroupe les communes de Bouilly-en-Gâtinais, Bouzonville-aux-Bois, Courcy-aux-Loges, Engenville, Escrennes, Guigneville, Mareau-aux-Bois, Morville-en-Beauce, Pithiviers-le-Vieil, Santeau, Vrigny et une partie des rues de Pithiviers.

À la rentrée de septembre 2021, le collège de Dadonville accueillera environ 530 élèves (environ 470 en enseignement général, une cinquantaine d'élèves en SEGPA et une dizaine dans l'ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire)).

Le secteur du collège de Dadonville regroupe les communes d'Ascoux, Bondaroy, Boynes, Dadonville, Estouy, Givraines, Laas, Marsainvilliers, Ramoulu, Yèvre-la-ville et une partie des rues de Pithiviers.

III. Chiffres clés

- **42 M d'€** : coût de conception et de réalisation du projet P2C. En termes d'investissement, le Département apporte son soutien financier à hauteur de 37,5 Md'€. La communauté de communes du Pithiverais participe à hauteur de 3,15 Md'€ ; la commune de Dadonville à hauteur de plus de 414 000 € et la commune de Pithiviers à hauteur de plus de 200 000 €.
- **58** : nombre de collèges publics dans le Loiret
- **31 680** : nombre de collégiens publics loirétains
- **16 mois** : durée des travaux de construction des deux collèges



Toute l'actualité des collèges
et du Département sur **loiret.fr**
et sur **vos réseaux sociaux !**



Département du Loiret
45945 Orléans
Téléphone : 02 38 25 45 45
www.loiret.fr • services.loiret.fr

Avec la participation
financière de



COMMUNAUTE de COMMUNES du
PITHIVERAIS

